

La mise en place des nouveaux parkings
à l'hôpital Charles Nicolle

C'est,

- + de sécurité**
- + de fluidité** à l'intérieur du site
- + d'espace** pour la circulation des piétons
- + de clarté** sur les règles de stationnement

Pour toute information complémentaire :
mobilite@chu-rouen.fr

OÙ PUIS-JE ME GARER ?



 **LES PARKINGS** 
POUR LES TRANSPORTS SANITAIRES
Hôpital Charles Nicolle

